



FEMECA

FONDS D'EXPLORATION MINÉRALE
ESTRIE / CHAUDIÈRE-APPALACHES

**PRÉPARER L'AVENIR
DU SECTEUR MINÉRAL QUÉBÉCOIS :
DÉFIS ET PISTES D'ACTION
POUR LA STRATÉGIE MINÉRALE DU QUÉBEC :
LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC**

**DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION 2007
POUR LA STRATÉGIE MINÉRALE DU QUÉBEC**

Montmagny
19 octobre 2007

Présentation

Pour la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches

M. Réal Laverdière
Président

M. Laurent Lampron, CMA, MBA
Directeur général

M. Paul Bureau
Conseiller en développement régional

Mme Marie-Ève Drouin
Stagiaire en développement régional

Pour le Fonds d'exploration minérale Estrie / Chaudière-Appalaches

M. Pierre Marois
Président

M. Daniel Duplessis
Directeur général

M. Jean-Guy Pageau
Secrétaire-trésorier

M. Gilles Bonin
Administrateur

M. André Prusse
Administrateur

Révision linguistique

Mme Danielle Tremblay
Adjointe aux programmes Milieu forestier
CRÉ

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

25, boulevard Taché Ouest, bureau 102
Montmagny (Québec) G5V 2Z9

Téléphone : 418-248-8488

Télécopieur : 418-248-4581

Courriel : cre@chaudiere-appalaches.qc.ca

Site Internet : www.chaudiere-appalaches.qc.ca

Table des matières

Résumé des recommandations	1
La région de la Chaudière-Appalaches	2
La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ).....	3
Le Fonds d’exploration minérale Estrie / Chaudière-Appalaches (FEMECA).....	4
L’intérêt de la Chaudière-Appalaches envers la consultation 2007 pour la Stratégie minérale du Québec	5
Chapitre 1.....	9
Défi 1 : Découvrir de nouveaux gisements	9
Chapitre 2.....	11
Défi 2 : Renforcer la compétitivité du secteur minier et maximiser les retombées.....	11
Chapitre 3.....	12
Défi 3 : Attirer et former la main-d’oeuvre.....	12
Chapitre 4.....	13
Défi 5 : Associer les régions	13
Conclusion.....	14
Annexe 1	15
Liste des membres du conseil d’administration de la CRÉ au 15 octobre 2007	15
Annexe 2	17
Sommaire des réalisations du FEMECA (1993-2005).....	17
Annexe 3	18
Carte de la localisation des différents potentiels miniers en Chaudière-Appalaches	18

Résumé des recommandations

Recommandation N° 1 : Que le gouvernement du Québec développe et organise des programmes pour stimuler la prospection minière dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Recommandation N° 2 : Que le gouvernement du Québec soutienne financièrement le FEMECA, afin qu'il devienne le répondant régional principal auprès des entreprises d'exploration minière.

Recommandation N° 3 : Que le gouvernement du Québec investisse pour faire ressortir le potentiel minéral de la région à l'aide de technologies de pointe pour maintenir les réserves de cuivre et alimenter les concentrateurs du Québec. Le FEMECA devrait être l'organisme qui gère les activités de prospection dans la région, dans le cadre du Plan cuivre.

Recommandation N° 4 : Que le gouvernement du Québec favorise la diffusion de l'information en Chaudière-Appalaches en rendant fonctionnel le centre d'information en géologie du Cégep de Thetford pour en faire un centre de documentation géoscientifique régional qui serait harmonisé avec celui de Géologie Québec.

Recommandation N° 5 : Que le gouvernement du Québec investisse dans l'agrandissement et la modernisation du Centre de technologie minérale et de plasturgie de Thetford Mines.

Recommandation N° 6 : Que le gouvernement du Québec informe le public des besoins de main-d'œuvre et développe des outils pour le recrutement de personnel dans le secteur minéral.

Recommandation N° 7 : Que le gouvernement du Québec octroie l'aide financière requise pour implanter le programme révisé en Technologie minérale qui nécessitera l'acquisition de matériel technique moderne adapté aux besoins de l'industrie.

Recommandation N° 8 : Que le gouvernement utilise l'expertise déjà en place dans la région de la Chaudière-Appalaches, pour le secteur minéral, pour faire l'analyse des besoins, concevoir des programmes de formation des maîtres pour une clientèle non traditionnelle, soit pour les autochtones, les immigrants, les chômeurs, ou pour le recyclage de la main-d'œuvre.

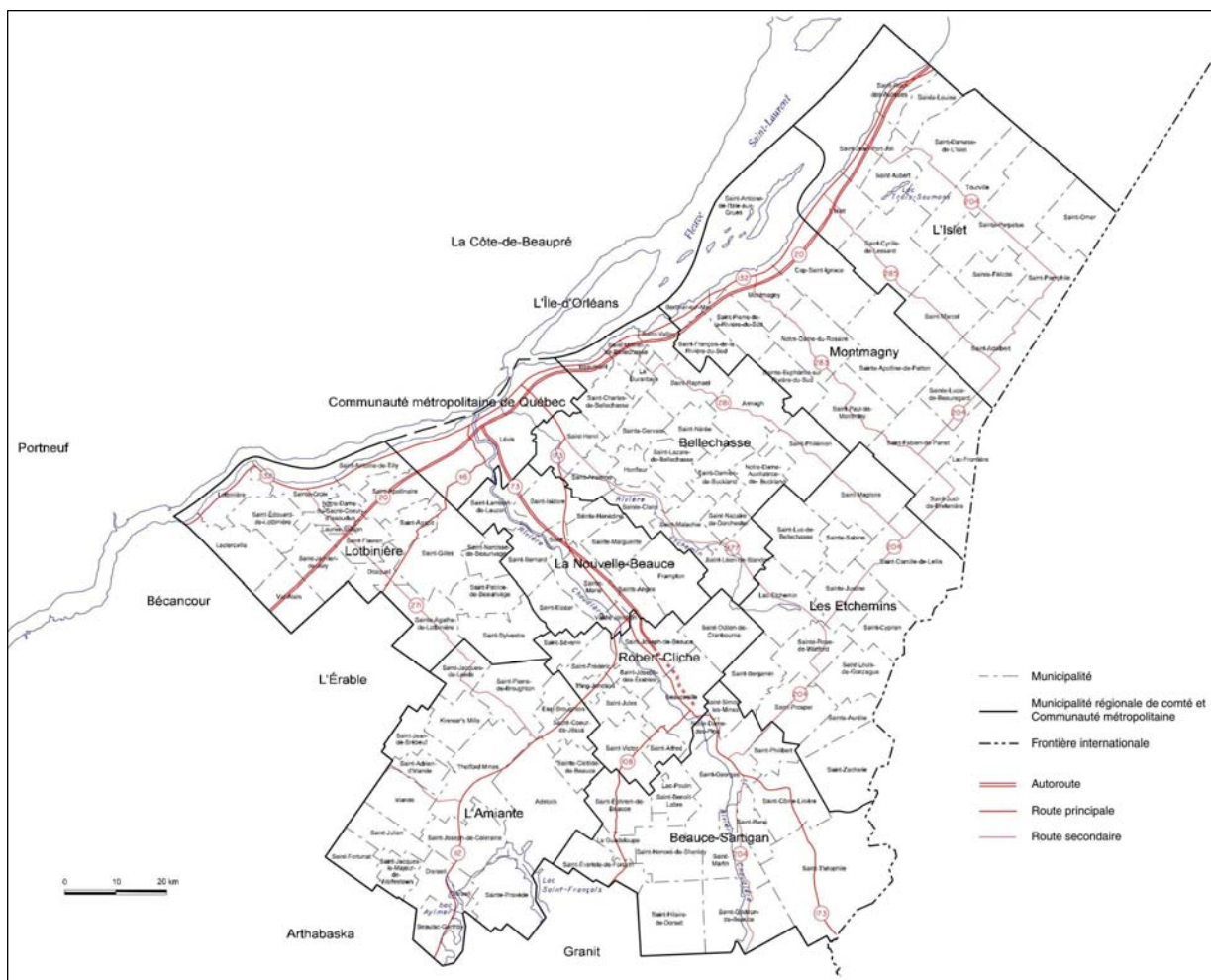
Recommandation N° 9 : Que le gouvernement consulte les Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire, notamment la CRRNT de la Chaudière-Appalaches sous la supervision de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, sur l'avant-projet de la Stratégie minérale du Québec.

La région de la Chaudière-Appalaches

D'une superficie de 15 261 km², la région de la Chaudière-Appalaches est bornée au nord-est par la région du Bas-Saint-Laurent, au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent et la région de la Capitale-Nationale, au sud-ouest par les régions du Centre-du-Québec et de l'Estrie et au sud-est par la frontière internationale avec les États-Unis d'Amérique.

La région de la Chaudière-Appalaches compte une population de 397 827 personnes (2006), réparties en 136 municipalités regroupées en neuf municipalités régionales de comté (MRC) et un pôle urbain, Lévis.

Figure A Carte de la Chaudière-Appalaches



La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ)

Organisation constituée en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions (L.R.Q., c. M-22.1), la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec pour la région administrative de la Chaudière-Appalaches. Elle a comme principaux mandats de favoriser la concertation des partenaires de la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

En plus de son rôle de concertation, la CRÉ vise également à promouvoir les intérêts de la région, à soutenir les acteurs économiques, politiques, sociaux et culturels, à développer un sentiment d'appartenance, à susciter une solidarité dans la Chaudière-Appalaches et finalement, à évaluer, proposer et mener des projets à incidence régionale.

Le conseil d'administration de la CRÉ est composé de 44 membres, comprenant 36 membres avec droit de vote, dont 24 élus municipaux provenant de l'ensemble du territoire de la Chaudière-Appalaches et 12 représentants socioéconomiques ainsi que 8 membres sans droit de vote, soit les députés représentant la Chaudière-Appalaches à l'Assemblée nationale du Québec. La liste des membres du conseil d'administration de la CRÉ est présentée en annexe 1.

Pour faciliter la concertation régionale, la CRÉ s'est dotée de dix groupes-conseils qui réunissent les principaux intervenants régionaux autour d'un même thème, soit :

- Agriculture et agroalimentaire
- Milieu forestier
- Développement durable
- Famille
- Santé
- Éducation
- Formation de la main-d'œuvre
- Culture, loisir, sport et tourisme
- Développement social et communautaire
- Développement des entreprises et innovation

Le Fonds d'exploration minérale Estrie / Chaudière-Appalaches (FEMECA)

Le Fonds d'exploration minérale Estrie / Chaudière-Appalaches (FEMECA) est un organisme qui a comme mandat principal de promouvoir l'exploration minérale et la prospection en Estrie et en Chaudière-Appalaches. Le but du FEMECA est de mettre en évidence le potentiel minéral pour favoriser une entrée de capitaux privés dans la région. Fondé en 1993, le FEMECA a travaillé en étroite collaboration avec la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, la CRÉ de l'Estrie et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)¹ du Québec. Cette collaboration financière, qui était assurée par des ententes spécifiques liant toutes les parties concernées, a été abolie en 2003 dans la foulée d'une restructuration budgétaire au MRNF.

Depuis ce temps, le FEMECA n'a exécuté que peu de travaux en raison d'un manque de ressources financières. Toutefois, le FEMECA demeure toujours un organisme avec une existence légale, tenant à chaque année son assemblée générale et produisant des états financiers.

Les moyens d'action

Durant son existence active, le FEMECA a œuvré à mettre en évidence le potentiel minéral des régions de l'Estrie et de la Chaudière-Appalaches. Il a organisé des cours de formation en prospection minérale. Les prospecteurs ont ensuite été accompagnés techniquement et financièrement par le FEMECA. C'est ainsi que plusieurs indices minéralisés ont pu être mis à jour.

Le FEMECA a effectué une compilation très détaillée de toutes les informations ayant trait à la présence de minéralisation sur son territoire. Cette compilation lui a permis d'organiser des campagnes d'exploration minérale, campagnes qui ont résulté en la découverte d'autres indices minéralisés.

Les principaux résultats

La découverte d'indices minéralisés a provoqué l'intérêt de plusieurs compagnies minières qui ont exécuté des travaux d'exploration quelquefois importants dans la région, notamment dans les MRC des Etchemins (zinc) et de Robert-Cliche (or). Dans ce dernier cas, les travaux se poursuivent toujours, stimulés par le prix élevé du précieux métal.

Lorsque les activités du FEMECA ont été mises en veilleuse en 2003, plusieurs projets d'envergure n'ont pu être menés à terme. Toutefois, toutes les données concernant ces travaux sont encore disponibles et les travaux pourraient reprendre à court terme.

¹ L'acronyme MRNF désigne le ministère des Ressources naturelles et de la Faune ainsi que ses prédécesseurs.

L'intérêt de la Chaudière-Appalaches envers la consultation 2007 pour la Stratégie minérale du Québec

L'intérêt de la CRÉ à participer à la consultation 2007 pour la Stratégie minérale du Québec s'explique par l'importance de l'activité actuelle dans le secteur minier en Chaudière-Appalaches, mais surtout par le potentiel minéral dans la région. En effet, il est intéressant de noter, d'entrée de jeu, certaines statistiques qui concernent le secteur minier en Chaudière-Appalaches telles que présentées au Tableau 1.

Tableau 1 : Établissements, emplois et investissements miniers en Chaudière-Appalaches

1. Nombre d'établissements du secteur minier en Chaudière-Appalaches (2006) ^a	30
2. Nombre d'emplois miniers en Chaudière-Appalaches en années-personne (2005) ^b	760
Part de la Chaudière-Appalaches au Québec en nombre d'emplois miniers	5,2 %
3. Part de la Chaudière-Appalaches au Québec en population, 397 827 habitants sur 7 651 531 (pour le Québec(2006) ^c	5,2 %
4. Investissements miniers totaux en Chaudière-Appalaches ^d :	8 971 600 \$
Investissements miniers totaux au Québec :	1 212 924 800 \$
Part de la Chaudière-Appalaches en investissements miniers québécois	0,74 %

a MRNF (2007). *Répertoire des exploitants miniers du Québec*.

b INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006). *Emploi par substance, Région 12* (données provisoires pour 2005).

c INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2007). *Bulletin statistique régional Chaudière-Appalaches*, Vol 4, No 1.

d INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2007). *Distribution de l'investissement minier pour la région administrative 12 en 2006 (\$)*.

Il y a lieu de mentionner également la volonté de la CRÉ à l'effet d'inscrire le secteur minier dans le projet de Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) comme l'a déjà proposé la CRÉ au ministre des Ressources naturelles et la Faune en décembre 2006².

Le potentiel minéral de la région de la Chaudière-Appalaches et les secteurs à haut potentiel

La région de la Chaudière-Appalaches présente un contexte géologique très varié. On y retrouve plusieurs substances minérales qui peuvent être exploitées commercialement. Pensons à l'or de la Beauce, au cuivre et nickel de Montmagny, aux Terres Rares de L'Islet, au cuivre, au zinc et au platine de L'Amiante, à l'or de Bellechasse-Etchemins. On retrouve aussi des pierres ornementales comme l'ardoise de Saint-Phillibert et de Frampton.

² COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE ET PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE POUR LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Proposition préparée par la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches dans le cadre du Programme relatif à l'implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire ainsi qu'à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire*. Décembre 2006. 41 pp. (annexes en sus).

Comme l'indique le Tableau 1 sur les investissements miniers (page 5), la compilation des travaux d'exploration minérale dans la région de la Chaudière-Appalaches montre que ceux-ci sont relativement modestes. Ceci malgré un potentiel minéral très élevé. Cette situation s'explique par le fait que la prospection dans le sud du Québec s'est faite par ruées : l'or pour la Beauce, le chrome et le chrysotile pour L'Amiante. Il s'ensuit que la région de la Chaudière-Appalaches renferme de vastes territoires relativement peu explorés démontrant ainsi un contexte géologique très propice pour la découverte de gîtes minéraux. Ces territoires sont faciles d'accès et il y est aisé d'effectuer des travaux de prospection et d'exploration minière.

Chaudière-Appalaches, une région largement sous-explorée

Du point de vue du potentiel minéral, la région de la Chaudière-Appalaches a peu de choses à envier aux régions aujourd'hui associées à l'exploitation minérale comme l'Abitibi ou la Côte-Nord. Durant la période 1993-2003, plusieurs compagnies ont effectué des travaux dans la région, mais le faible prix des métaux prévalant durant cette période ne favorisait pas la venue d'investissements massifs.

Toutefois, depuis 2003 les choses ont radicalement changé. Le prix des métaux s'est apprécié d'une façon très significative, particulièrement pour le cuivre, le zinc, l'or et le platine. Ces substances se retrouvent en de nombreux endroits de la région.

La longue période pendant laquelle l'exploration minière au Québec a fonctionné au ralenti a causé une diminution importante des réserves, particulièrement pour les métaux de base (principalement cuivre et zinc). Pour cette raison, le MRNF a mis sur pied un programme pour encourager les compagnies à augmenter leur effort de prospection pour augmenter les réserves de minerai et ainsi fournir de la matière première aux différents concentrateurs de la province.

Secteur de Sainte-Lucie-de-Beauregard, MRC de Montmagny

Lors de travaux exécutés en 1972 par la compagnie Somex, un forage a détecté du minerai de cuivre titrant 25 % Cu, selon la compagnie. La quantité de minerai découvert n'est pas connue. La compagnie recherchant de l'amiante n'a pas cru bon d'approfondir les recherches sur cet indice de cuivre. En outre, à cette époque, elle possédait très peu de renseignements sur le contexte géologique local.

Au cours des années 1980, le MRNF a effectué plusieurs levés géoscientifiques³ dans ce secteur. Nous savons maintenant qu'un corps conducteur de courant électrique se situe à proximité immédiate de la découverte de Somex. De plus, des analyses de sols et de tills glaciaires démontrent que ce secteur possède un contenu anormalement élevé en plusieurs métaux dont le cuivre, le nickel et l'or.

Les travaux au sol exécutés par le FEMECA en collaboration avec le département de Technologie minérale du Cégep de Thetford confirment la présence d'un corps conducteur très bien défini. Le secteur n'étant pas affleurant, nous ne pouvons nous prononcer avec certitude sur la composition de cette lentille. Un forage devrait être implanté sur cette anomalie.

Les substances recherchées sont le cuivre, le nickel, l'or et le platine.

³ Les levés sont des prises de données géoscientifiques (géochimiques, géophysiques, etc.).

Secteur Saint-Fabien-de-Panet, MRC de Montmagny

C'est en 1951 qu'a été découverte la mine Eastern Metal, à quatre kilomètres au nord-ouest de la ville de Saint-Fabien-de-Panet. Cette mine de cuivre et nickel a été exploitée pendant cinq ans et s'inscrit dans un contexte géologique très particulier. En effet, ce gîte se retrouve associé à un élément structural important, une faille appelée ligne Brompton Baie Verte. Cette faille est responsable de plusieurs dépôts métalliques, en plus de la mine Eastern Metal.

Le secteur de la Montagne à Pit Breton est situé à huit kilomètres au nord-est de la mine Eastern Metal. Il possède exactement le même contexte géologique. En effet, les levés géoscientifiques du MRNF montrent la présence d'un corps conducteur analogue à celui formant la mine Eastern Metal. Des forages exécutés par la compagnie Johns Manville en 1965 ont découvert du minerai de cuivre titrant 6 %. La quantité de minerai n'est pas rapportée. Comme dans le cas du secteur Sainte-Lucie-de-Beauregard, la compagnie qui était à la recherche d'amiante n'a pas fait de développement sur cet indice.

Les travaux de FEMECA sur le terrain ont permis de découvrir plusieurs occurrences de minerai de cuivre à proximité immédiate du corps conducteur. Toutefois, ses moyens financiers limités l'ont empêché d'effectuer les levés géophysiques nécessaires pour circonscrire le corps conducteur. Le but du projet était de tenter de circonscrire au sol les anomalies détectées par le levé aéroporté et de les examiner plus en détail.

Les substances recherchées étaient le cuivre, le nickel, l'or et le platine.

Secteur Bourget, MRC des Etchemins et de Bellechasse

Tout comme les deux secteurs précédents, le secteur Bourget est localisé le long de la ligne Brompton Baie Verte. Durant les années 1980, le MRNF a effectué un levé géochimique régional qui révèle de fortes anomalies en cuivre, nickel et or dans le secteur Bourget. Ce secteur est situé à quelques kilomètres au sud-ouest du prospect aurifère Golden Hope, près de Saint-Magloire.

Malgré son potentiel minéral évident, ce secteur ne semble pas avoir fait l'objet de travaux de prospection dans le passé.

Secteur Beauceville, MRC de Robert Cliche

Les municipalités de Beauceville et de Saint-Simon-les-Mines sont connues depuis le XIXe siècle pour leurs importants placers aurifères qui sont réputés être les plus riches de l'est de l'Amérique du Nord. Ces placers ont été exploités avec profit durant plus d'un siècle. Toutefois, la source de ces placers (dépôt aurifère déposé dans les graviers par les glaciers) n'a pas encore été identifiée.

Le FEMECA a réalisé des travaux d'envergure dans ce secteur. Plusieurs indices aurifères ont ainsi été identifiés.

La compagnie Osisko d'Abitibi a effectué pour environ deux millions de dollars de travaux durant l'hiver 2003 dans la municipalité de Saint-Magloire. Elle a ainsi pu mettre à jour un gîte aurifère subéconomique. Le secteur de Beauceville montre un contexte géologique similaire à celui de Saint-Magloire.

Durant l'été 2003, deux prospecteurs ont découvert, en amont glaciaire des placers de Saint-Simon, un indice contenant de l'or natif. Différentes considérations physico-chimiques nous amènent à constater une étroite parenté entre cette minéralisation et celle que l'on retrouve dans les placers. Nous croyons donc être en présence d'une partie de la source des placers de Saint-Simon.

Secteur Saint-Pierre-de-Broughton, MRC de L'Amiante

À proximité de la mine de talc de Saint-Pierre se trouve l'ancien producteur de cuivre Harvey Hill. Cette mine a été en exploitation jusqu'en 1970. Toutes les installations minières sont encore en place.

Une visite dans le secteur situé au nord de la mine Harvey Hill montre que les roches contiennent des quantités très anormales de cuivre. De plus, le contexte géologique est favorable à la déposition de métaux de base.

Malgré son potentiel évident pour la minéralisation en métaux de bases, ce secteur n'a pas fait l'objet d'un levé aérien pour détecter des corps conducteurs. Ce levé devrait être réalisé par Géologie Québec.

La réussite d'au moins un des projets de prospection sur les cibles à haut potentiel décrits précédemment aurait un impact économique majeur pour la région de la Chaudière-Appalaches. Il s'en suivrait la création de dizaines d'emplois durant la phase d'exploration. De plus, la mise en production d'un gîte économiquement rentable entraînerait la création de centaines d'emplois.

Le meilleur exemple pour démontrer l'importance du secteur minéral est celui du secteur de Thetford Mines où, malgré un contexte difficile, la contribution des mines à l'économie demeure extrêmement importante.

La localisation des différents potentiels miniers en Chaudière-Appalaches est présentée sur une carte à l'Annexe 3.

Chapitre 1

Défi 1 : Découvrir de nouveaux gisements

La région de la Chaudière-Appalaches possède un potentiel minéral qui se compare avantageusement aux autres régions du Québec. Son potentiel est très diversifié en raison du grand nombre de contextes géologiques que l'on peut y retrouver. La présence de cuivre, de zinc, d'or, de platine, de chrome, de talc, de terres rares, pour ne nommer que ces substances, est bien connue et bien documentée. Toutefois, la présence de riches gisements d'amiante a focalisé l'intérêt et l'énergie pour la prospection pendant des décennies, vers ce secteur d'activités minières. C'est ainsi que bien qu'important, le potentiel minéral de la région de la Chaudière-Appalaches est actuellement pratiquement inexploité et sous-estimé.

Piste d'action 1 : Renforcer les activités de Géologie Québec sur le terrain

Augmenter les connaissances géoscientifiques du sous-sol québécois

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, certains secteurs à très fort potentiel n'ont pas été suffisamment couverts par les travaux géoscientifiques du ministère.

Recommandation N° 1 : Que le gouvernement du Québec développe et organise des programmes pour stimuler la prospection minière dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Proposer des cibles d'explorations aux entreprises

Le prix élevé de la plupart des métaux lié à l'expertise du FEMECA sur la géologie du territoire devrait contribuer à faire connaître le potentiel minéral de la région.

Recommandation N° 2 : Que le gouvernement du Québec soutienne financièrement le FEMECA, afin qu'il devienne le répondant régional principal auprès des entreprises d'exploration minière.

Piste d'action 2 : Tirer davantage partie des territoires déjà explorés

La région de la Chaudière-Appalaches contient de nombreuses occurrences de cuivre, certaines étant des anciens producteurs, comme les mines Harvey Hill, MRC de L'Amiante, ou Eastern Metal, MRC de Montmagny. Ces minéralisations se retrouvent dans des contextes géologiques très favorables aux concentrations cuprifères.

Recommandation N° 3 : Que le gouvernement du Québec investisse pour faire ressortir le potentiel minéral de la région à l'aide de technologies de pointe pour maintenir les réserves de cuivre et alimenter les concentrateurs du Québec. Le FEMECA devrait être l'organisme qui gère les activités de prospection dans la région, dans le cadre du Plan cuivre.

Piste d'action 3 : Stimuler l'exploration dans les territoires miniers traditionnels et dans les nouveaux territoires

Favoriser la diffusion de l'information

Plusieurs substances minérales ont été exploitées dans le passé en Chaudière-Appalaches : le chrome dans la région de Thetford Mines, le cuivre et le talc à Saint-Pierre-de-Broughton, le cuivre et le nickel à Saint-Fabien-de-Panet et l'or de la Beauce. Nous croyons que la région de la Chaudière-Appalaches possède toujours un potentiel minéral et minier important.

Recommandation N° 4 : Que le gouvernement du Québec favorise la diffusion de l'information en Chaudière-Appalaches en rendant fonctionnel le centre d'information en géologie du Cégep de Thetford pour en faire un centre de documentation géoscientifique régional qui serait harmonisé avec celui de Géologie Québec.

Chapitre 2

Défi 2 : Renforcer la compétitivité du secteur minier et maximiser les retombées

Piste d'action 1 : Appuyer les efforts d'innovation, de recherche et de développement

En matière d'innovation technologique, les entreprises minières recourent aux services de centres de recherche spécialisés. En Chaudière-Appalaches, le Centre de technologie minérale et de plasturgie (CTMP) est un centre collégial de transfert de technologie dont le mandat est de fournir un support technique aux entreprises du secteur minéral par la réalisation d'activités de recherche appliquée et d'aide technique. Depuis sa mise sur pied en 1984, le CTMP a développé une expertise dans le traitement et la caractérisation des minéraux industriels et des matériaux de construction. Les principaux clients du CTMP sont les carrières de pierre, sable et gravier de même que les entreprises manufacturières qui utilisent des substances minérales dans leurs procédés de fabrication de produits.

D'une part, les activités du CTMP sont en nette croissance. Toutefois, les espaces de travail dans les laboratoires sont restreints, ce qui constitue un frein au développement du CTMP car il est difficile d'envisager l'ajout de personnel et d'équipements dans la situation actuelle.

D'autre part, les besoins de l'industrie évoluent sans cesse. La hausse du prix des métaux fait en sorte que le CTMP reçoit de plus en plus de demandes de compagnies minières pour la réalisation de travaux en traitement des minerais métalliques. D'ailleurs, le CTMP réalise actuellement un projet qui consiste à mettre au point un procédé visant l'extraction des métaux contenus dans les résidus miniers de serpentine du territoire de Thetford Mines.

Recommandation N° 5 : Que le gouvernement du Québec investisse dans l'agrandissement et la modernisation du Centre de technologie minérale et de plasturgie de Thetford Mines.

Il faut noter à cet effet qu'une demande en ce sens auprès du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, de l'ordre de 5 M \$, est en cours de préparation.

Chapitre 3

Défi 3 : Attirer et former la main-d'oeuvre

Piste d'action 1 : Promouvoir les possibilités d'emploi auprès de clientèles cibles

Au cours des dix prochaines années, le secteur des minerais et des métaux sera confronté à une grave pénurie de main-d'œuvre.

Recommandation N° 6 : Que le gouvernement du Québec informe le public des besoins de main-d'œuvre et développe des outils pour le recrutement de personnel dans le secteur minéral.

Piste d'action 2 : Renforcer les programmes de formation

Deux programmes de formation technique en Technologie minérale sont dispensés au Québec. Le programme de Technologie minérale du Cégep de Thetford est un vaste programme d'études débutant par un tronc commun de deux ans qui se divise, pour la troisième année, en trois spécialités.

Le Département de technologie minérale procède depuis plusieurs années à la révision de son programme. Pour ce faire, des analyses de situation ont été entreprises afin de proposer au ministère de l'Éducation du Québec un nouveau programme qui reflète plus fidèlement les besoins de l'industrie minière en ressources humaines techniques. Ce programme révisé est prévu entrer en vigueur en automne 2008.

Recommandation N° 7 : Que le gouvernement du Québec octroie l'aide financière requise pour implanter le programme révisé en Technologie minérale qui nécessitera l'acquisition de matériel technique moderne adapté aux besoins de l'industrie.

Piste d'action 2 : Rendre la formation davantage accessible aux communautés autochtones et aux immigrants

Moins de 3 % des travailleurs de l'industrie des minéraux et des métaux sont membres des minorités visibles. Ce pourcentage est nettement inférieur à la moyenne nationale.

Les politiques en matière d'immigration constituent un facteur d'intérêt croissant pour l'industrie minière, qui est à la recherche de façons d'accroître l'offre de travailleurs qualifiés.

Le FEMECA a organisé plusieurs cours de formation en prospection minérale. La grande variété de contextes géologiques à proximité permet de bien couvrir tous les aspects des différents contextes.

Recommandation N° 8 : Que le gouvernement utilise l'expertise déjà en place dans la région de la Chaudière-Appalaches, pour le secteur minéral, pour faire l'analyse des besoins, concevoir des programmes de formation des maîtres pour une clientèle non traditionnelle, soit pour les autochtones, les immigrants, les chômeurs, ou pour le recyclage de la main-d'œuvre.

Chapitre 4

Défi 5 : Associer les régions

Piste d'action 1 : Associer les régions au processus d'affectation du territoire et de développement des ressources minérales dans le cadre de la mise en place des commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire

Dans sa proposition de décembre 2006 au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, la CRÉ a indiqué son intention d'implanter en Chaudière-Appalaches une Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) qui ait une mission portant sur les différents domaines d'affaires du MRNF : la forêt, la faune, les mines, l'énergie et le territoire. En conséquence, le Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) intégrera donc les différents domaines d'affaires. Rappelons que le PRDIRT représentera l'outil central de la CRRNT pour développer une vision régionale des ressources naturelles et du territoire et en identifier les priorités de développement (portrait des ressources; potentiel; problématiques et enjeux; orientations; etc.). De son côté, le MRNF a indiqué que le PRDIRT⁴ pourrait notamment comprendre les éléments suivants en matière de ressources minérales :

- Des propositions de sites géologiques exceptionnels et leur mise en valeur.
- Des propositions sur les priorités pour la restauration des sites miniers.
- Définir des secteurs jugés prioritaires par la région pour l'acquisition de données géoscientifiques dans le cadre de l'élaboration de la programmation annuelle de Géologie Québec.
- Des orientations qui reconnaissent l'importance de maintenir l'accès aux ressources minérales, dont les sables, graviers et granulats, afin de répondre aux besoins en ressources minérales des régions et de la société québécoise.

De plus, le PRDIRT visera à harmoniser, voire à intégrer (sur le plan stratégique, sur le plan du développement ou sur le plan opérationnel) les différentes planifications qui relèvent du MRNF (ex. Plan d'affectation des terres publiques) ou de ses mandataires (ex. plans généraux d'aménagement forestier). Au moment où le MRNF s'apprête à élaborer la Stratégie minérale du Québec, il apparaît donc indispensable que toute CRRNT ayant une mission relative aux ressources minérales soit consultée sur un avant-projet de la Stratégie minérale du Québec. Cette consultation devrait également porter sur les points suivants : a) l'élaboration des programmes de recherche de Géologie Québec et b) les moyens à mettre en place pour favoriser la réalisation de partenariats pour les activités géoscientifiques (piste d'action 2 du défi 5 du document de consultation).

Recommandation N° 9 : Que le gouvernement consulte les Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire, notamment la CRRNT de la Chaudière-Appalaches sous la supervision de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, sur l'avant-projet de la Stratégie minérale du Québec.

⁴ Le canevas de PRDIRT est actuellement en discussion au sein du comité consultatif du MRNF avec les CRÉ. La CRÉ de la Chaudière-Appalaches a d'ailleurs participé aux réunions du groupe de travail mandaté pour développer ce canevas.

Conclusion

Le développement durable d'une région est basé sur le développement optimal de toutes ses ressources. La région de la Chaudière-Appalaches possède le grand avantage de renfermer un contexte géologique extrêmement favorable pour la mise en place de gisements minéraux. Comme la région a fait l'objet de travaux d'exploration relativement modeste, plusieurs de ces gîtes pourraient se retrouver à portée de la main.

Pendant plusieurs années, le FEMECA a effectué des travaux de prospection et d'exploration minérale dans la région. C'est ainsi que nous possédons maintenant une connaissance améliorée de son contexte géologique.

Actuellement, toutes les infrastructures gouvernementales concernant le secteur minéral sont concentrées dans le nord du Québec, en particulier en Abitibi. La région de la Chaudière-Appalaches possède tous les atouts pour devenir un pôle minier à l'échelle du Québec. En effet, un centre de recherche, un département collégial de technologie minéral d'importance, un centre de documentation ainsi qu'un fonds minier représentent les ingrédients pour réaliser un pôle de développement pour le secteur minéral du sud du Québec et ainsi se donner les moyens de maximiser le développement de cet important secteur.

De plus, la région de la Chaudière-Appalaches possède une expertise en formation pour des techniciens et prospecteurs qui transcende largement les frontières de la région de la Chaudière-Appalaches.

La présence d'un pôle minéral en Chaudière-Appalaches réveillerait certainement l'intérêt pour le développement de ce secteur en permettant une bonne diffusion de l'information disponible, en offrant des possibilités de formation et en rendant disponible une aide technique aux personnes oeuvrant dans le secteur minéral du sud du Québec.

Au moment où le MRNF s'apprête à élaborer la Stratégie minérale du Québec, le même ministère est à mettre en place, sous l'égide de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire et un Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire est en préparation. L'intégration de ces opérations devrait faire partie de la Stratégie minérale du Québec.

Annexe 1

Liste des membres du conseil d'administration de la CRÉ au 15 octobre 2007

Membre du comité exécutif

M. Réal Laverdière	Président	Préfet de la MRC de L'Islet
Mme Danielle Roy Marinelli	Vice-Présidente	Mairesse de Lévis
M. Harold Guay	Secrétaire	Maire de Sainte-Marie
Mme Hélène Faucher	Trésorière	Préfet de la MRC de L'Amiante
M. Roger Carette	Administrateur	Maire de Saint-Georges
M. Russell Gilbert	Administrateur	Représentant du Groupe-conseil Culture, loisir, sport et tourisme
M. Jean-Denis Morin	Administrateur	Représentant du Groupe-conseil Agriculture et agroalimentaire

Membres du conseil d'administration

➤ *Élus municipaux*

M. François Barret	Maire de Saint-Lambert-de-Lauzon
M. Jean-Pierre Bazinet	Conseiller de Lévis
M. Luc Berthold	Maire de Thetford Mines
M. Hervé Blais	Préfet de la MRC de Bellechasse
M. Jean-Guy Bolduc	Maire de Beauceville
M. Jean-Guy Breton	Maire de Lac-Etchemin
M. Yvon Bruneau	Maire de Saint-Henri
M. Marcel Catellier	Préfet de la MRC de Montmagny
M. Michel Cliche	Maire de Saint-Joseph-de-Beauce
Mme Marlène Demers	Mairesse de Saint-Patrice-de-Beaurivage
M. Jean-Guy Desrosiers	Maire de Montmagny
M. Jean-Pierre Dubé	Maire de Saint-Jean-Port-Joli
M. Yvon Jolicoeur	Maire de Disraëli
M. André Labbé	Préfet de la MRC de Robert-Cliche
Mme Anne Ladouceur	Conseillère de Lévis
M. Richard Lehoux	Préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce
M. Luc Lemieux	Préfet de la MRC de Beauce-Sartigan
M. Hector Provençal	Préfet de la MRC des Etchemins
M. Maurice Sénécal	Préfet de la MRC de Lotbinière

➤ *Représentants de groupes-conseils*

Mme Julie Champagne	Représentante du Groupe-conseil Famille
M. Raymond Cimon	Représentant du Groupe-conseil Milieu forestier
Mme Thérèse Lachance	Représentante du Groupe-conseil Santé
Mme Claudia Croteau	Représentante du Groupe-conseil Développement social et communautaire
M. Guy Lessard	Représentant du Groupe-conseil Développement durable
M. Philippe Mailloux	Représentant du Groupe-conseil Développement des entreprises et innovation
M. Sylvain Millaire	Représentant du Groupe-conseil Formation de la main-d'œuvre
M. Daniel Rousse	Représentant du Groupe-conseil Éducation
Deux postes vacants	

Membres du conseil d'administration sans droit de vote

M. Jean Domingue	Député de Bellechasse
M. Janvier Grondin	Député de Beauce-Nord
M. Laurent Lessard	Député de Frontenac et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches
M. Christian Lévesque	Député de Lévis
M. Claude Morin	Député de Beauce-Sud
M. Marc Picard	Député des Chutes-de-la-Chaudière
M. Claude Roy	Député de Montmagny – L'Islet
Mme Sylvie Roy	Députée de Lotbinière

Annexe 2

Sommaire des réalisations du FEMECA (1993-2005)

Les travaux exécutés par le FEMECA de 1993 à 2000 ont permis d'acquérir une connaissance synoptique de la région de la Chaudière-Appalaches. Un nombre significatif d'indices minéralisés y a été découvert. De plus, le FEMECA a réalisé plusieurs levés régionaux qui ont aidé à circonscrire des secteurs à haut potentiel minéral.

À la suite de la signature de l'Entente spécifique 2000-2005, il a été décidé d'augmenter la définition des travaux d'exploration. Une banque de cibles d'exploration a alors été créée à partir des informations mentionnées plus haut. Un programme de trois ans a ensuite été mis sur pied pour en faire l'analyse détaillée.

Dans un premier temps, tous les secteurs cibles ont été visités et évalués. Les secteurs les plus favorables ont alors été sélectionnés (2002-2003).

Les travaux prévus pour l'année 2003-2004 ont été revus à la baisse en raison de l'arrêt du financement ministériel. Les travaux réalisés l'ont été en utilisant les réserves financières du FEMECA.

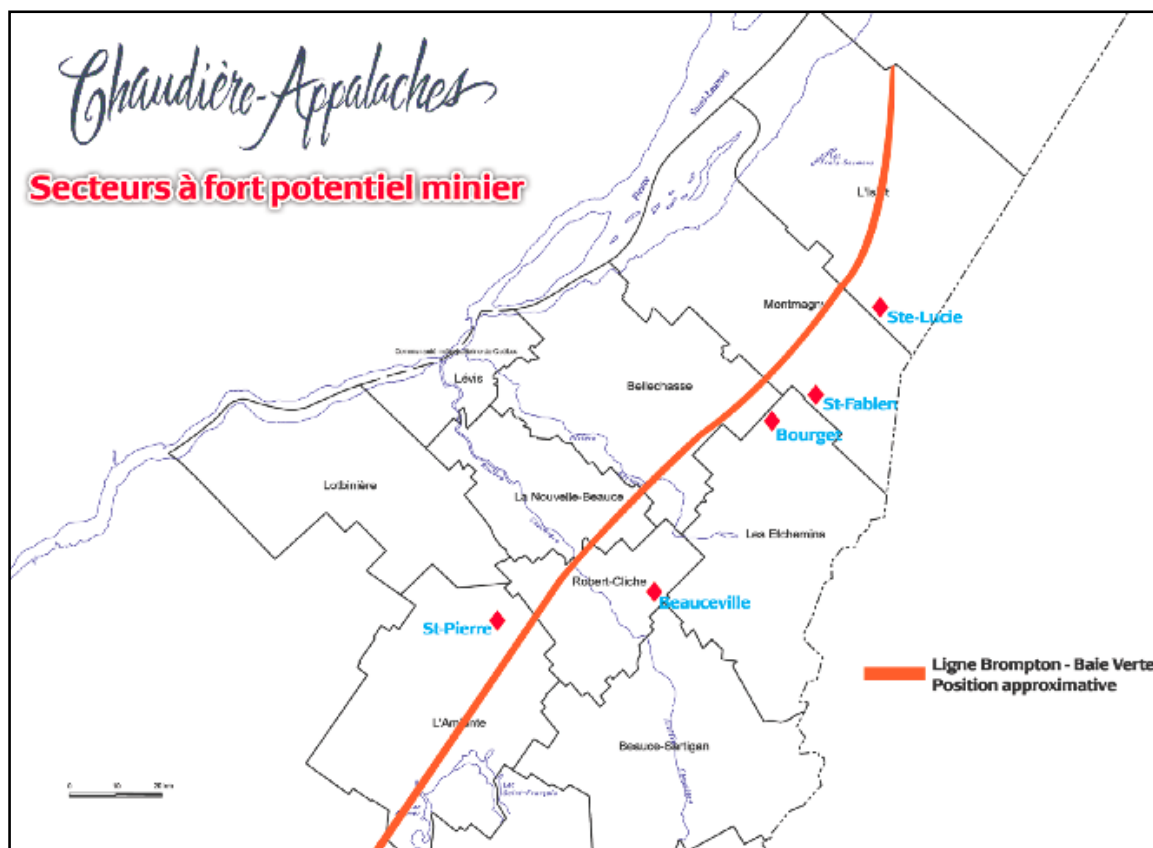
En 2004-2005, un forage a pu être réalisé dans le secteur de Saint-Fabien-de-Panet, grâce à la participation financière du CLD de la MRC de Montmagny. Le FEMECA a englouti ses réserves financières dans ce projet.

Les résultats détaillés de tous les travaux exécutés par le FEMECA sont disponibles sous la forme de rapports annuels (Bernard, J., 1994 et 1995 et Duplessis D., 1996 à 2005). Ces documents sont disponibles sur demande.

Actuellement, le FEMECA possède encore toutes les infrastructures nécessaires pour la réalisation de futurs travaux dans les secteurs cibles évalués à haut potentiel dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Annexe 3

Carte de la localisation des différents potentiels miniers en Chaudière-Appalaches



Source : Fonds d'exploration minière Estrie / Chaudière-Appalaches (FEMECA), octobre 2007
Compilation et réalisation : Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, octobre 2007